

## TRAVAUX 2019-2020

### SECURISATION DES VOIES:

#### Route Départementale 52

Faute de subvention cette année, celle-ci ayant été affectée au travers du contrat de ruralité à l'aménagement paysager des étangs inscrit en 2016, les travaux pour la sécurisation de la RD 52 sont repoussés en 2020.

#### Carrefour rue des châtaigniers –Voie Baron Pierre de Caters



Suite à la demande des riverains, les services techniques de la commune ont procédé à la mise en place de panneaux permettant de réguler la circulation à cet endroit qui pouvait parfois se montrer dangereux par manque de visibilité. Le traçage au sol aura lieu dès que la météo sera clémente.

CÉDEZ LE PASSAGE

### ENVIRONNEMENT

#### Aménagement paysager des étangs communaux

Le Conseil Municipal a choisi le bureau d'études Feuille à Feuille de Tresson pour la mise en œuvre opérationnelle du projet d'aménagement paysager des étangs communaux, celle-ci s'inscrivant dans la continuité de l'étude menée en 2011. Il est à noter qu'un inventaire de la faune et de la flore a été réalisé par le Conseil Départemental et sera bientôt consultable sur notre site.

#### Création de liaisons douces

Pour éviter le déplacement des piétons sur la voie destinée à la circulation, un chemin piétonnier relie désormais le lotissement du Clos du Levant à celui reliant la rue du pont de pierre au parking de la salle polyvalente. Dans quelques semaines un autre chemin permettra l'accès direct de ce lotissement au parc à jeux.

#### Chemin rural n°5

Le chemin rural reliant les Loudonneaux au Fréteau (CR5), n'était plus accessible depuis plusieurs décennies, envahi par la végétation, entre le Chant de la lande et le CR6 séparant Ardenay de St Mars la Brière. Le Conseil Municipal avec la collaboration du propriétaire des parcelles mitoyennes et des riverains a obtenu que la travée qui mène du cours d'eau au CR6 soit dégagée. Avant d'être réouvert au public certainement début d'année 2020, la pose de deux passerelles en bois sera nécessaire.



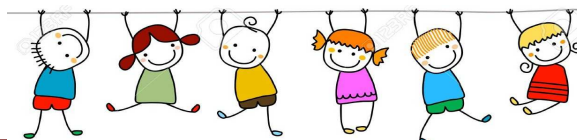
### DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Eclairage public

Afin de lutter contre la pollution lumineuse et s'intégrer dans le développement durable, le projet inscrit en 2014 concernant le changement des luminaires, va démarrer rue des Fréteaux et rue de la Mérisse avec le remplacement des mats et la mise en place de lanternes à diode électroluminescente (led). Il n'a pas été possible de conserver les mats et d'y adapter de nouvelles lanternes.

« Les moutons arrivent , encore un peu de patience! »

# JEUNESSE



## Maison pour tous

Johanna Delente directrice et Camille Portail animatrice ont été transférées à la Communauté de Communes au 01 septembre 2019. Le Conseil municipal les remercie très vivement pour les services rendus et leur souhaite une longue et heureuse carrière dans leur nouvelle affectation.

## Mini parcours de santé (terrain des sports)



L'installation du mini parcours de santé destiné aux enfants est terminée, grâce au travail en commun entre le chantier d'insertion du centre social LARES de Montfort le Gesnois et les services techniques de la Commune. La priorité est donnée aux scolaires et toute utilisation privée doit se faire sous la responsabilité des parents.

## Ecole publique, cantine

Mme Lebourdais, directrice de l'école et Mme Bourgeois, professeure, ont accueilli à la rentrée qui s'est très bien passée, 46 élèves repartis en 2 niveaux CM1 et CM2. De plus Mme Binet a été recrutée à la cantine et fera équipe avec Annie Fougeray.

# BUDGET et SITUATION FINANCIÈRE



## Comptes administratifs 2018

Budget 2018		Fonctionnement	Investissement
Commune	Dépenses	418 670,62 €	284 076,84 €
	Recettes	515 806,98 €	334 384,47 €
<b>Fonct : 657 581,60 €</b>	<b>Résultat de clôture</b>	<b>97 136,36 €</b>	<b>50 307,63 €</b>
<b>Inv : 475 123,49 €</b>	Résultat antérieur	151 128,90 €	- 40 383,27 €
	<b>Résultat cumulé</b>	<b>248 265,26 €</b>	<b>9 924,36 €</b>
	RAR en dépenses		15 133,26 €
	Besoin de financement		5 208,90 €
Assainissement	Dépenses	16 213,92 €	62 916,21 €
	Recettes	15 335,56 €	39 679,66 €
<b>Fonct : 23 840,45 €</b>	<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 878,36 €</b>	<b>-23 236,53 €</b>
<b>Inv : 71 096,49 €</b>	Résultat antérieur	1 743,96 €	22 728,87 €
	<b>Résultat cumulé</b>	<b>865,60 €</b>	<b>- 507,68 €</b>
	Besoin de financement		507,68 €
Maison pour Tous	Dépenses	78 649,51 €	
	Recettes	76 420,36 €	
<b>Fonct : 81 354,70 €</b>	<b>Résultat de clôture</b>	<b>2 229,15 €</b>	

## Budget primitif 2019

	Fonctionnement	Investissement
Commune	550 190,26 €	422 024,36 €
Assainissement	23 670,51 €	15 187,34 €
MPT	79 140,00 €	

## Evolution de la fiscalité des ménages

	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Taxe Habitation	15,09 %	15,39 %	15,39 %	15,39 %	15,54 %	15,54 %
TF (bâti)	5,94 %	6,06 %	6,06 %	6,06 %	6,12 %	6,12 %
TF (non bâti)	20,05 %	20,45 %	20,45 %	20,45 %	20,65 %	20,65 %

## Evolution de la dette par habitant

2014	2015	2016	2017	2018	2019
689,67 €	605,72 €	524,18 €	444,17 €	372,14 €	288,72 €

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL-PLUI

---

Le Conseil Communautaire a émis un avis favorable sur le PLUI , le 27 juin 2019. La commune d'Ardenay sur Mézize a émis un avis favorable le 24 septembre 2019 sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et sur le règlement qui délimite les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles et qui fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone.

Les prochaines étapes sont :

- l'enquête publique d'une durée minimale d'un mois à l'automne 2019,
- l'approbation du dossier en Conseil Communautaire après avis des Conseils Municipaux sur les éventuelles réserves et recommandations du commissaire-enquêteur et sur le projet du PLUI prêt à être approuvé.

*Dès que les détails sur l'organisation de l'enquête publique seront connus , ils seront diffusés sur le journal électronique (devant la MPT) et sur le site internet de la commune.*

## MANGER LOCAL EN PAYS DU MANS

---

Annuaire vente directe (notre communauté de communes sera certainement référencée en 2020)

[www.qualite-proximite.com](http://www.qualite-proximite.com)



# PCAET -LE CADASTRE SOLAIRE



**Le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays du Mans**, en complémentarité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Mans, est **un document référence pour l'adaptation du territoire aux changements climatiques**.

Ce document est une stratégie locale élaborée avec l'ensemble des acteurs du territoire dans le but de :

- réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et les consommations d'énergie,
- améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions de polluants atmosphériques,
- adapter le territoire au changement climatique  
augmenter la production d'énergie renouvelable.

Pour suivre le PCAET : [www.paysdumans.fr](http://www.paysdumans.fr)

**Le cadastre solaire a été officiellement lancé le 9 juillet 2019.**



Dans le cadre du Plan Climat et de la volonté de développer les énergies renouvelables, le Pays du Mans met à disposition des habitants, collectivités et entreprises gratuitement, un cadastre solaire.

Ce simulateur vous permet d'obtenir une première information sur le potentiel solaire de votre toiture.

Vous pourrez connaître le montant des économies sur votre facture, le coût d'une installation, le rendement et le financement éventuel de votre projet solaire.

<https://paysdumans.insunwetrust.solar/>

## CIVISME-SAVOIR VIVRE

Vous pouvez voir fleurir devant les habitations des panonceaux indiquant aux propriétaires indécents promenant leurs chiens que les déjections canines ne sont plus acceptables devant chez eux. Nous avons pourtant déjà mentionné ce phénomène dans l'info du mois de Mai 2019 et nous appelons une nouvelle fois chacun à faire preuve de savoir-vivre.



Il en est de même pour le stationnement sur les trottoirs, cette pratique contraire à la vie en société est de plus illégale. (voir [article R417-11 du Code la Route](#) ).

Merci d'avance à tous .



## AGENDA

Vendredi 9 novembre 2019-à partir de 10h	Traversée du 15ème Rallye Le Mans historique
Lundi 11 novembre 2019- à partir de 11h30: Rassemblement place St Hilaire, cérémonie aux Monument aux	Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918 suivie du repas des Aînés
Samedi 14 décembre 2019-16h Salle Polyvalente	Goûter des Aînés
Dimanche 15 décembre 2019- 16h-Eglise St Hilaire	Les sentiers de Noël – Contes et racontottes